



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE RECRUTE

UN(E) CONSEILLER(E) EN MARAICHAGE



www.chambre-agriculture13.fr

Vous souhaitez participer au développement de l'agriculture des Bouches-du-Rhône (4 000 exploitations, 1/4 en productions maraîchères) et répondre aux besoins d'accompagnement des agriculteurs(rices) du département sur leurs pratiques et sur le plan technique en général.

Vous souhaitez rejoindre un établissement dont la dynamique de projets est soutenue et les missions diversifiées, une équipe motivée et soudée, ce poste est pour vous !

LE POSTE

La Chambre d'agriculture recrute pour son Pôle Développement technique de l'Entreprise/Productions végétales **UN(E) CONSEILLER(E) EN MARAICHAGE**

Dans le cadre de vos missions, vous assurez les activités suivantes :

- L'animation et la gestion du réseau BSV (Bulletin de santé du végétal)
- La mise en place d'essais et expérimentations
- Le conseil et l'accompagnement technique des producteurs
- L'accompagnement et le suivi des jeunes installés
- L'accompagnement d'un groupe 30 000
- La réalisation et le suivi de dossiers PAC

VOTRE PROFIL

Vous justifiez d'un diplôme d'ingénieur Agri-Agro spécialisation maraîchage ou d'un BTS PV ou ACSE avec expérience. Vous avez :

- De solides connaissances des cultures en maraîchage de plein champ et sous abris
- Une capacité d'animation de groupes et de réunions
- Des compétences en gestion
- Le goût pour le travail en équipe
- De l'aisance relationnelle, rédactionnelle et orale

LIEU ET CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à pourvoir dès que possible
- CDI avec période d'essai
- Rémunération sur 13 mois selon la grille des salaires de la Chambre d'agriculture et en fonction de l'expérience, RTT, travail en présentiel et à distance, possibilité de véhicule, formations régulières, tickets-restaurant, mutuelle, téléphone mobile, ordinateur portable
- Poste basé à Aix-en-Provence et déplacements sur tout le département (permis VL requis)

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sous la référence *CONSMARAI* sont à adresser avant le 25 mars 2023 à :

Sébastien ATTIAS, Chef du Pôle Développement - Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône - 22 Avenue Henri Pontier, 13626 Aix-en-Provence cedex1

s.attias@bouches-du-rhone.chambagri.fr